

ROMONT

MOBILITÉ
FICHE**Mobilité électrique**

Des bornes de recharge électriques devraient être installées sur le parking de l'Administration-école.

M3

**Concept de mobilité douce**

Des places couvertes pour vélos et pour trottinettes devraient être mises à disposition sur le parking de l'Administration-école.

A saluer, les travaux de requalification de la Route cantonale (cf. mesure JB.TIM-MàN.1 CRTU 2021) qui auront permis / permettront un renforcement de la mobilité piétonne, avec la réalisation de trottoirs et bandes longitudinales pour piétons (BLP), ainsi que l'accessibilité aux transports publics.

M7

BIODIVERSITÉ
FICHE**Surfaces perméables**

Un revêtement en pavés filtrants a été mis en place sur une partie des places de parking de l'Administration-école, il serait intéressant d'étendre cela par la suite.

B2

**Haies, vergers et arbres en zone bâtie**

Considérant, sur la Route Principale le hêtre pourpre et le cèdre (bf 696) qui identifient l'espace par le végétal, les Autorités se devraient de mener campagne pour que d'autres sujets majeurs émergent de la silhouette du village.

Les parkings de l'Administration-école, du restaurant (bf 832) et du camping, comme la place de jeux de l'école, méritent d'être ombragés par une strate arborée (à défaut, imaginer de grandes 'canopées' de panneaux solaires pour ombrager ces surfaces ?) Par ailleurs, les surfaces du camping sont pour ainsi dire dépourvues d'arbres et il devrait, pour l'attractivité du site, être remédié à cette situation avec une campagne importante de plantation d'arbres.

B3

**Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (néobiotes)**

Les espèces exotiques envahissantes représentent un danger pour la préservation de la faune et la flore locale. Il est de la mission de la Commune de veiller à ce que celles-ci stoppent leur développement dans notre région.

B9

ÉNERGIE
FICHE**Politique communale de l'énergie / Isolation thermique des bâtiments publics**

Les bâtiments consommant plus de 60 kWh par m² et par an disposent d'une isolation à priori insuffisante. Des travaux d'assainissement sont en principe nécessaires afin d'économiser l'énergie dédiée au chauffage. A Romont, la rénovation de tous les bâtiments dépassant cette valeur-cible pourrait générer une réduction de 43% des besoins de chaleur actuels. Parmi les bâtiments pris en compte, 61% ont été construits avant 1980 et accaparent 71% des besoins de chauffage de tous les bâtiments d'habitation de la commune. La commune peut encourager les propriétaires à rénover leurs bâtiments par des mesures d'information ou un fonds dédié.

E1
E2**Approvisionnement en énergies renouvelables et gestion durable / Equiper les bâtiments publics en panneaux solaires**

D'après le calculateur "Potentiel solaire des communes suisses" de SuisseEnergie, la commune de Romont pourrait produire 2.8 GWh d'électricité par an si elle équipait de panneaux solaires la totalité des toits les plus adaptés, ce qui correspond à la consommation électrique moyenne de 693 ménages. 14 % de ce potentiel pourrait être produit par les 6 toits ayant un potentiel de plus de 50 MWh/an, soit la consommation de 99 ménages. En 2019,

E3
E5

Romont comptait 90 ménages. Il peut être attendu que la Municipalité montre l'exemple en équipant le toit de l'Administration-école.

Le projet de Parc éolien de la Montagne de Romont avec un potentiel de 30 GWh/an participera de façon active au mix d'Energies Renouvelables régionales.

Chauffages à distance

La mise en place de réseaux de chauffages à distance alimentés aux copeaux de bois contribue à la réduction des émissions de CO₂ de la Commune. La rentabilité de ce système dépend notamment de la concentration des besoins en chaleur. Une densité thermique de 400 MWh par hectare et par an est généralement recommandée. D'après les données mises à disposition par le canton, cette densité thermique n'est pas atteinte sur la Commune de Romont. La mise en place d'un réseau de chaleur nécessiterait une étude plus approfondie. Le conseiller en énergie peut évaluer la situation plus en détail si souhaité.

**E4**